



Organisation der Arbeitswelt **Pferdeberufe**  
Organisation du monde du travail **Métiers liés au cheval**  
Organizzazione del lavoro **Mestieri legati al cavallo**

## **Dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification avec examen final**

conformément à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale du SEFRI du 6 juillet 2023 et le plan de formation du 6 juillet 2023

pour

**Pferdefachfrau EFZ/Pferdefachmann EFZ**

**Schwerpunkt Betreuung und Dienstleistung**

**Professionnelle du cheval CFC/professionnel du cheval CFC**

**Domaine spécifique soins et services**

**Professionista del cavallo AFC**

**Orientamento assistenza e servizi**

**Numéro de la profession 18122**

Soumis à la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité des métiers liés au cheval pour prise de position le 24 février 2026

édicte par l'OrTra Métiers liés au cheval Suisse le 24 février 2026

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Avant-propos</b> .....	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>But et objectif</b> .....	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>Bases légales</b> .....	<b>4</b>
<b>4</b>	<b>Vue d'ensemble de la procédure de qualification avec examen final</b> .....	<b>5</b>
<b>5</b>	<b>Les domaines de qualification en détail</b> .....	<b>7</b>
	<b>Documentation / dossier de formation</b> .....	<b>7</b>
	<b>Travaux préparatoires à l'examen dans l'entreprise formatrice</b> .....	<b>7</b>
	<b>Tenue vestimentaire / équipement</b> .....	<b>7</b>
	<b>Chevaux</b> .....	<b>8</b>
	<b>Aspect de sécurité</b> .....	<b>8</b>
	<b>Infrastructure</b> .....	<b>8</b>
5.1	<i>Domaine de qualification travail pratique prescrit (TPP)</i> .....	9
5.1.1	Centre: a3 Soins des chevaux (20%) .....	10
5.1.2	Centre: a4 Évaluer l'état de santé et soigner les chevaux malades ou blessés (40 %) .....	11
5.1.3	Centre: b2 Présenter les chevaux à la main (20 %) .....	12
5.1.4	Entreprise formatrice: b4 Charger les chevaux pour le transport (20 %) .....	13
5.1.5	Entreprise formatrice: c1 Travailler les chevaux au sol (20 %) .....	15
5.1.6	Entreprise formatrice: c2 Travailler les chevaux à la longe (20 %) .....	16
5.1.7	Entreprise formatrice: c4 Entraîner les chevaux à la sérénité (60%) .....	17
5.1.8	Centre: d2 Donner des cours de soins aux chevaux et d'équitation (35 %).....	20
5.1.9	Entreprise formatrice: d4 Donner des cours d'équitation individuels ou en groupe (65%) .....	21
5.1.10	Entretien professionnel .....	22
5.2	<i>Domaine de qualification «connaissances professionnelles»</i> .....	23
5.3	<i>Domaine de qualification «culture générale»</i> .....	24
<b>6</b>	<b>Note d'expérience</b> .....	<b>24</b>
<b>7</b>	<b>Informations sur l'organisation</b> .....	<b>24</b>
7.1	<i>Inscription à l'examen</i> .....	24
7.2	<i>Réussite de l'examen</i> .....	24
7.3	<i>Communication du résultat de l'examen</i> .....	24
7.4	<i>Empêchement en cas de maladie et d'accident</i> .....	24
7.5	<i>Répétition de l'examen</i> .....	24
7.6	<i>Procédure de recours / voies de droit</i> .....	24
7.7	<i>Archivage</i> .....	24
	<b>Entrée en vigueur</b> .....	<b>25</b>

**Annexe 1 Liste des modèles ..... 26**

**Annexe 2 Fiche de signalement ..... 27**

**Annexe 3 Exercice de dressage..... Fehler! Textmarke nicht definiert.**

## 1 Avant-propos

Les dispositions d'exécution servent d'information et de guide pour la procédure de qualification. Elles s'adressent à toutes les personnes impliquées dans la formation initiale de professionnelle du cheval CFC Soins et services. Il s'agit des:

- Apprenti·e·s
- Formateurs·trices en entreprises formatrices
- Enseignant·e·s chargé·e·s de l'enseignement des connaissances professionnelles
- Enseignant·e·s chargé·e·s de l'enseignement de la culture générale
- Responsables des cours interentreprises
- Chef·fe·s expert·e·s et expert·e·s de la procédure de qualification

La procédure de qualification de professionnelle du cheval CFC/professionnel du cheval CFC atteste des compétences acquises dans les domaines de formation pratiques et théoriques. Lors des examens pratiques, les futurs professionnels du cheval CFC/professionnels du cheval CFC démontrent leur employabilité avec et sur le cheval.

Dans la procédure de qualification, la note d'expérience issue des certificats de l'enseignement à l'école professionnelle est pondérée à 15 %.

Pour entrer dans le monde professionnel de la filière du cheval, outre de nombreuses compétences professionnelles, celles enseignées à l'école professionnelle sont également requises. Les théories de la culture générale et de l'enseignement professionnel aident à maîtriser avec succès les situations de la vie quotidienne.

L'OrTra Métiers liés au cheval Suisse souhaite à toutes les personnes concernées beaucoup de succès dans l'un des plus beaux métiers du monde.

OrTra Métiers liés au cheval Suisse

Le président

  
Derek Frank

## 2 But et objectif

Les présentes dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification (PQ) avec examen final et leurs annexes concrétisent les dispositions de l'ordonnance sur la formation et du plan de formation.

## 3 Bases légales

Les dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification dans la formation professionnelle initiale reposent sur les bases légales suivantes:

- Loi fédérale du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle (LFPr; RS 412.10), en particulier les art. 33 à 41
- Ordonnance du 19 novembre 2003 sur la formation professionnelle (OFPr; RS 412.101), en particulier les art. 30 à 35, ainsi que 39 et 50
- Ordonnance du SEFRI du 9 avril 2025 concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale (RS 412.101.241), en particulier les art. 5 à 14
- Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de professionnelle du cheval/professionnel du cheval avec certificat fédéral de capacité (CFC) du 6 juillet 2023. Les art. 15 à 19 sont notamment déterminants pour la PQ.
- Plan de formation relatif à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de professionnelle du cheval/professionnel du cheval avec certificat fédéral de capacité (CFC) du 6 juillet 2023.
- Manuel pour expertes et experts (EXP) aux procédures de qualification de la formation professionnelle initiale. Conseils et instruments pour la pratique<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Éditeur: Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP) en collaboration avec le centre de services pour la formation professionnelle et l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière en Suisse (CSFO)

Source: CSFO Distribution, Industriestrasse 1, 3052 Zollikofen, [distribution@csfo.ch](mailto:distribution@csfo.ch), [shop.sdbb.ch/fr-CH](http://shop.sdbb.ch/fr-CH) ou par voie électronique à l'adresse: <https://www.hefp.swiss/informations-generales-pour-les-exp>

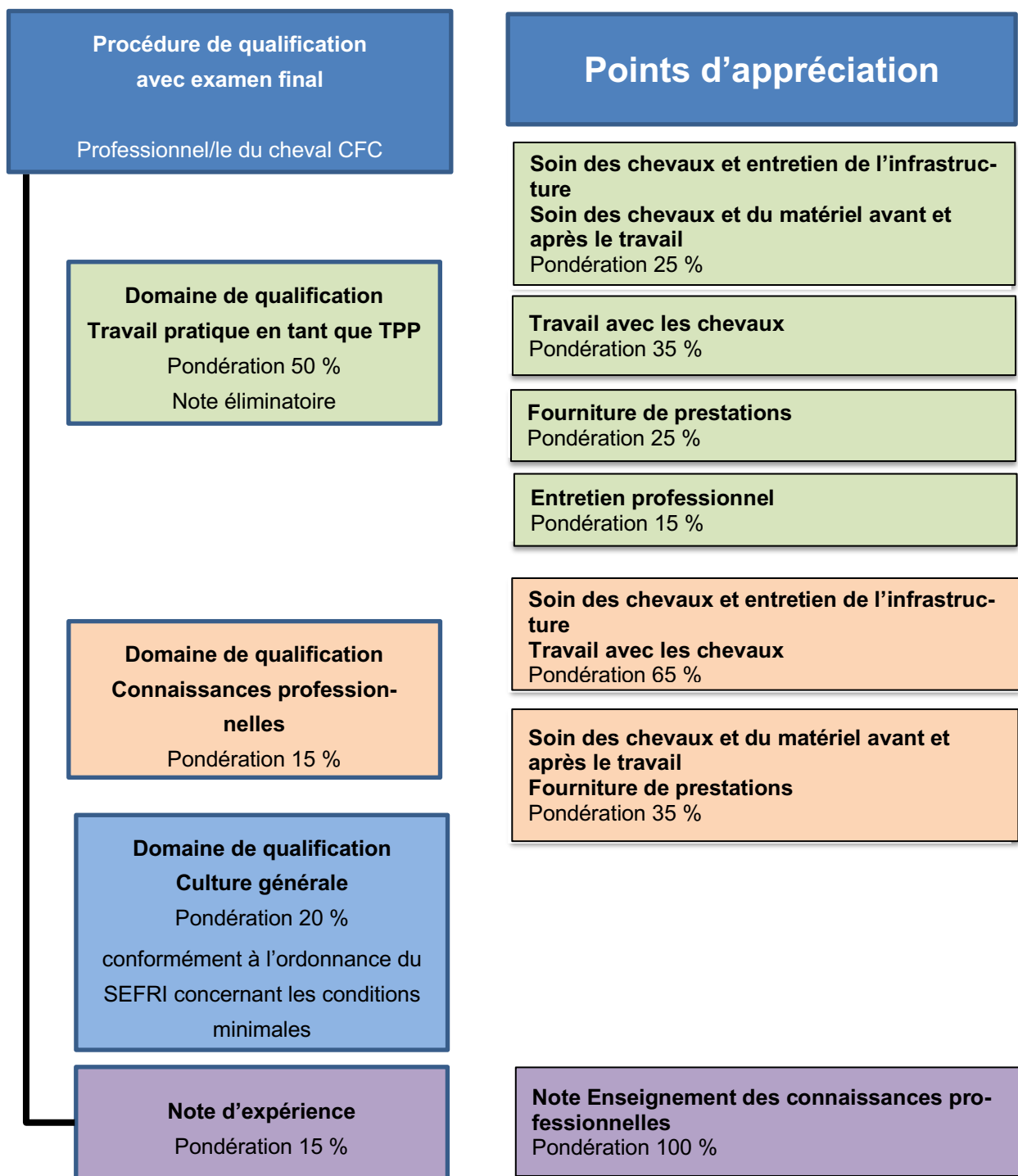
## **4 Vue d'ensemble de la procédure de qualification avec examen final**

La PQ permet de déterminer si la personne à examiner a acquis les compétences opérationnelles nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle.

L'aperçu ci-dessous présente les domaines de qualification et la forme d'examen, la note d'expérience, les points d'appréciation, les pondérations respectives, les notes éliminatoires (notes qui doivent être suffisantes) ainsi que les dispositions relatives à l'arrondi des notes conformément à l'ordonnance sur la formation.

Le formulaire de notes pour la procédure de qualification et la feuille de notes nécessaire au calcul de la note d'expérience sont disponibles sur <https://www.formationprof.ch/fr>.

**Aperçu des domaines de qualification et de la note d'expérience, et arrondi des notes pour le travail pratique prescrit (TPP):**



La note globale est arrondie à la première décimale

Les points d'appréciation définis dans les prescriptions sur la formation sont arrondis à des notes entières ou à des demi-notes

**Art. 34, al. 2 OFPr**

Des notes autres que des demi-notes ne sont autorisées que pour les moyennes résultant des points d'appréciation fixés par les prescriptions sur la formation correspondantes. Ces moyennes ne sont pas arrondies au-delà de la première décimale.

Remarque: par décrets sur la formation, on entend l'ordonnance sur la formation et le plan de formation.

## 5 Les domaines de qualification en détail

### Documentation / dossier de formation

La documentation contenue dans le dossier de formation est à la disposition des personnes évaluées pendant le travail pratique en tant qu'ouvrage de référence.

### Travaux préparatoires à l'examen dans l'entreprise formatrice

La personne candidate établit au préalable un dossier contenant les éléments suivants:

- Déroulement et horaire détaillé
- Plans des leçons et éventuellement plans de parcours ou schémas des figures imposées
- Listes des participants avec portrait succinct
- Listes de chevaux avec signalement court
- Adresse exacte du lieu où l'examen a lieu dans l'entreprise formatrice

Le déroulement et l'organisation des points d'appréciation sont laissés à l'appréciation de la personne examinée et figurent dans le dossier remis au **moins 2 semaines** avant la date de l'examen. Le dossier doit être transmis **au format PDF** au secrétariat PQ par voie électronique ([sekretariat-qv@pferdeberufe.ch](mailto:sekretariat-qv@pferdeberufe.ch)). La personne candidate remet également le dossier actualisé à la disposition des expertes et experts (EXP) au format papier.

Des changements de dernière minute de chevaux ou de figurants en raison d'une maladie ou d'un accident sont possibles et sont complétés dans le dossier (format papier).

Le déroulement de l'examen, y c. le temps de préparation dans l'entreprise formatrice, ne doit pas durer plus de 4,5 heures. La durée effective de l'examen est de 3 heures. La personne candidate annonce aux EXP le début et la fin de chaque tâche d'examen. Les tâches qui ne sont pas accomplies dans le temps imparti sont interrompues par les EXP. L'examen se termine au bout de 4,5 heures dans l'entreprise formatrice. Toute partie de l'examen non effectuée dans le temps imparti obtient la note 1.

### Tenue vestimentaire / équipement

Dans les exercices montés, la personne candidate doit porter une tenue d'équitation propre, impeccable et conforme aux consignes de sécurité.

Pour les tâches à cheval et avec le cheval, il est possible de travailler en tenue civile correcte, adaptée aux conditions météorologiques et aux exigences de sécurité. Le port de t-shirts sans manches (débardeurs) ou laissant apparaître le ventre est interdit pendant toute la procédure de qualification. Les cheveux longs sont attachés ou placés correctement à l'arrière de la tête à l'aide d'une résille. Les bijoux et piercings qui compromettent la sécurité pendant la procédure de qualification pratique doivent être retirés avant la PQ. Le numéro de candidat remis au début de l'examen doit être porté visiblement pendant toute la durée de l'examen au centre équestre.

Les plans de leçons, les moyens auxiliaires/médias, le matériel de nettoyage et les produits d'entretien sont apportés pour les tâches à cheval et avec le cheval.

La personne candidate qui suit la procédure de qualification dans le domaine spécifique Soins et services a la possibilité d'effectuer les tâches qui lui incombent lors de l'examen dans l'entreprise formatrice avec la tenue et l'équipement spécifiques de l'entreprise formatrice.

L'équipement du cheval est conforme aux directives du brevet spécifique à l'orientation de Swiss Equestrian (exploitations classiques: brevet B&D – Dressage; exploitations western: brevet Western; exploitations de chevaux d'allures: brevet Chevaux d'allures).

## **Chevaux**

Seuls des chevaux en bonne santé, formés pour répondre aux exigences de la PQ, peuvent être utilisés. Les EXP ont la possibilité d'interrompre un examen ou une tâche d'examen si un ou plusieurs chevaux présentent des problèmes de santé (boiterie, toux, etc.). Un cheval peut être utilisé au maximum trois fois.

## **Aspect de sécurité**

La sécurité des personnes et des chevaux constitue une priorité absolue dans l'activité des professionnels du cheval CFC.

Les EXP ont la possibilité d'interrompre une tâche si l'aspect sécurité pour les personnes et/ou les chevaux n'est pas respecté. Ils communiquent oralement à la personne candidate le motif de l'interruption et le consignent sur les feuilles de notes.

## **Infrastructure**

Pos. 5.1.6 Tâche Pour le travail du cheval à la longe, le diamètre du cercle doit être d'au moins 18 mètres.

Pos. 5.1.7 Tâche Équitation, l'épreuve d'examen se déroule sur une place d'équitation de 20 x 40 mètres (les places d'équitation plus grandes doivent être bien délimitées).

Pos. 5.1.9 Tâche Les cours d'équitation individuels ou en groupe sont donnés sur une place d'équitation munie de lettres et mesurant au maximum 25 x 50 mètres (les places d'équitation plus grandes doivent être bien délimitées).

## 5.1 Domaine de qualification travail pratique prescrit (TPP)

Dans le domaine de qualification TPP, la personne candidate doit démontrer qu'elle est capable d'exécuter les activités demandées dans les règles de l'art et en fonction des besoins et de la situation.

Le TPP dure 5 heures, dont 3 heures dans l'entreprise formatrice et 2 heures au centre. Lors de l'examen au centre, des chevaux correspondant au domaine spécifique sont mis à disposition.

L'examen porte sur les domaines de compétences opérationnelles suivants, pondérés comme suit:

Point d'appréciation	Domaines de compétences opérationnelles	Temps	Pondération
1	Soin des chevaux et entretien de l'infrastructure Soin des chevaux et du matériel avant et après le travail	90 min	25%
2	Travail avec les chevaux	100 min	35%
3	Fourniture de prestations	85 min	25%
4	Entretien professionnel portant sur le domaine spécifique	25 min	15%

*Moyens auxiliaires:* conformément à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale, le dossier de formation et les documents des cours interentreprises sont autorisés, ainsi que les moyens auxiliaires selon la convocation à l'examen.

La note du domaine de qualification «travail pratique prescrit» est une note éliminatoire.

La tâche d'examen et les critères d'évaluation sont indiqués ci-après pour chaque point d'appréciation. L'évaluation des critères est documentée dans la feuille de notes. Pour chaque point d'appréciation, la note doit être arrondie à une note entière ou à une demi-note.

**Le point d'appréciation 1 se compose des sous-points suivants, avec les pondérations indiquées ci-après:**

Sous-point	Compétences opérationnelles	Lieu / temps	Pondération
1	a3 Soigner des chevaux	Centre / 30 min	20%
2	a4 Évaluer l'état de santé et soigner les chevaux malades ou blessés	Centre / 20 min	40%
3	b2 Présenter les chevaux à la main	Centre / 15 min	20%
4	b4 Charger les chevaux pour le transport	Entreprise formatrice / 25 min	20%

### **5.1.1 Centre: a3 Soins des chevaux (20%)**

#### **Tâches à accomplir**

Dans cette tâche, un cheval sera, conformément au support de cours, pansé et la crinière tressée. Outre les soins quotidiens, le lavage et le graissage des sabots sont également exigés. Une partie de la crinière est tressée et fixée à l'aide d'un élastique ou d'un fil (au moins 3 tresses ou 1/3 de la crinière). Le toupet et la queue ne doivent pas être tressés.

À la fin de la tâche, le cheval est présenté conformément aux indications de l'EXP.

Le matériel et les produits d'entretien nécessaires à l'exécution complète de la tâche sont apportés par la personne candidate.

Temps: 30 min (centre)

#### **Critères d'évaluation**

- Aménagement judicieux et propreté de la place de travail
- Méthode de travail et procédure systématiques pour la tâche d'examen
- Comportement empathique avec le cheval
- Prise en compte des aspects liés à la sécurité et du temps imparti
- Utilisation des produits d'entretien
- Qualité du travail (propreté du cheval / tressage)

## **5.1.2 Centre: a4 Évaluer l'état de santé et soigner les chevaux malades ou blessés (40 %)**

### **Tâches à accomplir**

La personne candidate reçoit au début une situation de départ définie par écrit. Elle a pour tâche:

- Faire au cheval un bandage appris lors des cours interentreprises (CIE) en fonction de la situation de départ, justifier oralement le choix du bandage et expliquer la suite de la procédure,
- répondre à une question orale supplémentaire des EXP sur le thème de soigner les chevaux malades et blessés et
- faire la démonstration d'un relevé de l'une des valeurs PRT sur le cheval.

Le matériel nécessaire est mis à disposition par l'organisation de l'examen. Les personnes candidates surnuméraires apportent leur aide.

Temps: 20 min (centre)

### **Critères d'évaluation**

- Choix et justification du bandage en fonction de la situation de départ
- Explication complète de la suite de la procédure
- Technique, procédure systématique, compréhensible et propre pour faire le bandage
- Réponse à la question posée oralement par les EXP
- Démonstration du relevé d'une valeur PRT
- Travail efficace
- Prise en compte des aspects liés à la sécurité et du temps imparti

### 5.1.3 Centre: b2 Présenter les chevaux à la main (20 %)

#### Tâches à accomplir

La personne évaluée présente le cheval qui lui a été attribué conformément au brevet Swiss Equestrian du domaine spécifique (cheval sellé et bridé / personne candidate en tenue d'équitation correcte, avec des gants, sans casque ou tenue civile correcte avec des gants, cravache). Au préalable, elle remplit une fiche de signalement pour le cheval à présenter. Au début de l'énoncé, la feuille de signalement (annexe 2) est remise aux EXP.

Dans la deuxième partie, les EXP posent à la personne candidate des questions sur la description linéaire (tête / encolure / dos / membres) du cheval présenté. Le cheval est présenté dans état de propreté irréprochable.

Temps: 15 min (centre)

#### Critères d'évaluation

- Équipement du cheval
- Apparence, langage et équipement de la personne candidate
- État de propreté du cheval
- Qualité de l'exécution lors du placer et annoncer l'annonce (bref signalement abrégé: sexe, robe, marques, race) et de la présentation du cheval en mouvement (sur le même pied, position du meneur, utilisation de la chambrière, sécurité, etc.)
- Langage corporel et capacité d'adaptation avec le cheval
- Prise en compte des aspects liés à la sécurité
- Signalement écrit complet du cheval
- Description linéaire du cheval à l'oral

### **5.1.4 Entreprise formatrice: b4 Charger les chevaux pour le transport (20 %)**

#### **Tâches à accomplir**

L'examen commence par la vérification du véhicule de transport pour le chargement du cheval (remorque/van/camion).

La personne candidate prépare un cheval. Les membres sont protégés des blessures par des guêtres de transport ou des bandages avec coussinets.

Le cheval est ensuite chargé avec une personne de l'entreprise formatrice dans le véhicule de transport aménagé conformément aux directives de l'entreprise, de sorte que le véhicule de transport soit prêt à partir.

Une fois le cheval déchargé et l'équipement retiré, la tâche est terminée. C'est la personne candidate qui dirige l'équipe durant toute la tâche et qui instruit la personne auxiliaire. Le comportement inadéquat de la personne auxiliaire n'est pas pris en compte dans les critères d'évaluation si les consignes données étaient correctes.

Temps: 25 min (entreprise formatrice)

#### **Critères d'évaluation**

- Mise à disposition et contrôle du véhicule de transport
- Qualité du travail lors de la pose du matériel de protection
- Qualité du travail lors de la préparation, du chargement et du déchargement du cheval
- Langage corporel et capacité d'adaptation comportement avec le cheval
- Méthode de travail et procédure systématiques et efficaces
- Manière de diriger l'équipe, avec des instructions claires à la personne auxiliaire
- Prise en compte des aspects liés à la sécurité

**Le point d'appréciation 2 se compose des sous-points suivants, avec les pondérations indiquées ci-après:**

<b>Sous-point d'appréciation</b>	<b>Compétences opérationnelles</b>	<b>Lieu / temps</b>	<b>Pondération</b>
1	c1 Travailler les chevaux au sol	Entreprise formatrice / 15 min	20%
2	c2 Travailler les chevaux à la longe	Entreprise formatrice / 25 min	20%
3	c4 Entraîner les chevaux à la sérénité	Entreprise formatrice/60 min.	60%

### 5.1.5 Entreprise formatrice: c1 Travailler les chevaux au sol (20 %)

#### Tâches à accomplir

Dans la partie «travail au sol» de l'examen, la compréhension du cheval au sol par la personne candidate est évaluée. Des instructions claires et des aides fines sont attendues lors du travail au sol. Les professionnels du cheval, domaine spécifique Soins et services sont d'excellents entraîneurs de chevaux à pied. Dans cette partie de l'examen, l'empathie, la cohérence et l'expérience sont évaluées avec attention. Au début de la tâche, la personne candidate présente un plan de déroulement élaboré au préalable concernant les exercices de travail au sol, puis travaille avec le cheval de manière autonome et variée pendant le temps imparti.

Les exercices suivants sont demandés :

- Enfiler le licol en corde, l'enlever et le nouer
- Mener le cheval sur les deux mains au pas, au trot, s'arrêter, reculer)
- Céder sans pression physique (bouger l'arrière-main vers les deux côtés, reculer et revenir vers soi)
- Céder à la pression physique (pression sur la nuque, traction sur la corde, bouger l'arrière-main vers les deux côtés, pression sur le chanfrein – reculer)
- Exercice de confiance

Temps : 15 minutes (entreprise formatrice)

#### Critères d'évaluation

- Prise en compte du langage corporel du cheval, signalisation claire par le langage corporel et les aides, action efficace par le langage corporel, la main qui mène le cheval et le stick/la cravache
- Technique de manipulation du licol à nœuds
- Les mesures de corrections lors de tâches mal ou pas exécutées
- La variété, activité et dynamique de l'exécution de la tâche adaptée au chevalcheval
- Exécution complète des tâches (exercices demandés)
- Plan de déroulement électronique complet
- Prise en compte des aspects liés à la sécurité et du temps imparti

## 5.1.6 Entreprise formatrice: c2 Travailler les chevaux à la longe (20 %)

### Tâches à accomplir

La tâche du travail à la longe consiste à évaluer l'habileté avec laquelle la future professionnelle ou le futur professionnel du cheval entraîne et fait travailler le cheval à la longe. La présentation personnelle est soignée et le cheval est équipé de manière appropriée. L'équipement comprend un caveçon ou une bride (sans rênes), un surfaix de longe avec suffisamment de possibilités d'enrênement (uniquement en cas d'utilisation d'un enrênement), des protections pour les membres, une longe et une chambrière suffisamment longue pour pouvoir atteindre le cheval. Le travail varié à toutes les allures de base, avec ou sans enrênement mais avec des moyens auxiliaires adaptés, constitue un élément essentiel du travail à la longe. Les EXP vérifient la polyvalence du travail à la longe, les effets d'apprentissage pour le cheval et l'attitude personnelle de la personne évaluée.

Le travail à la longe se base sur un plan de leçons établi au préalable sous forme électronique. L'échauffement se fait de manière autonome, sans enrênement ou avec un enrênement long. La tâche commence au cours de la phase d'assouplissement, après l'échauffement. La tâche se termine à la fin de la phase de travail. La phase finale et d'apaisement n'appartient plus à la tâche.

Temps: 25 min (entreprise formatrice)

### Critères d'évaluation

- Équipement du cheval
- Emplacement sûr et approprié
- La tenue de longe tendue et pas tordue
- Utilisation ciblée et efficace de la chambrière
- Coordination des aides
- Les tâches demandées au cheval (variété, activité, dynamique)
- Les mesures de correction lors de tâches mal ou pas exécutées par le cheval
- Utilisation des moyens auxiliaires
- Effet d'apprentissage pour le cheval
- Plan de leçon électronique complet
- Structure de la leçon orientée vers l'atteinte de l'objectif défini dans le plan de leçon
- Prise en compte des aspects liés à la sécurité et du temps imparti

### 5.1.7 Entreprise formatrice: c4 Entraîner les chevaux à la sérénité (60%)

*Les exercices «entraînement à la sérénité en main et en selle» et «équitation» sont chacun pondérés à parts égales*

#### Tâche Entraînement à la sérénité en main et en selle

La personne à évaluer élabore progressivement deux exercices de sérénité différents. La tâche se compose de deux parties: le travail au sol, puis sur le cheval (présenter le premier exercice dans son intégralité, puis le deuxième). Pour ce faire, il faut établir un plan de déroulement sous forme de mots-clés. Selon le matériel didactique, les exercices de sérénité doivent être développés du plus simple au plus complexe. Pour les exercices de sérénité, il est possible de faire appel à une personne auxiliaire de l'entreprise. Équipement pour le cheval : Au sol, avec une selle, un licol à nœuds ou une bride ou combinés (licol sur bride), à cheval, avec une selle et une bride.

Les exercices de sérénité suivants sont disponibles:

- Bouteille vaporisateur
- Bâche ou bidet
- Parapluie
- Reculer en L
- Sac à cliquetis
- Barres en croix
- Éventail de barres
- Bâche sur le dos
- Rideau de bandes
- Manteau de pluie
- Pont

Temps: 30 min (entreprise formatrice)

#### Critères d'évaluation

##### Exercice I:

- La construction systématique
- Langage corporel / aides / assiette
- Les mesures de correction
- Capacité d'adaptation face au cheval
- Confiance du cheval
- Plan de déroulement sous forme de mots-clés

##### Exercice II:

- Structure des exercices
- Langage corporel / aides / assiette
- Mesures correctives
- Grande sensibilité face au cheval
- Confiance du cheval
- Plan de déroulement sous forme de mots-clés

## Tâche Équitation

Dans cette tâche, la personne évaluée monte un cheval de l'entreprise formatrice jusqu'au niveau Brevet Swiss Equestrian du domaine spécifique. Pour ce faire, elle établit un plan de leçons. Elle échauffe le cheval au pas de manière autonome. Après l'échauffement au pas, l'épreuve commence par la phase d'assouplissement. Durant la phase de travail, elle prépare le cheval au contrôle d'apprentissage. Comme contrôle d'apprentissage, elle exécute le programme par cœur conformément à l'annexe 3. Après le contrôle d'apprentissage, elle donne un feed-back sur le travail aux EXP.

Temps: 30 min (entreprise formatrice)

## Critères d'évaluation

### Préparation au contrôle d'apprentissage

- Préparation ciblée au contrôle d'apprentissage (structure / choix des leçons)
- Assiette de dressage / effet
- Capacité d'adaptation face au cheval
- Plan de leçon électronique complet

### Contrôle d'apprentissage

- Assiette de dressage / effet
- Grande sensibilité face au cheval
- Exactitude des figures
- Transitions marquées
- Transitions à la lettre
- Feed-back

**Le point d'appréciation 3 se compose des sous-points suivants, avec les pondérations indiquées ci-après:**

<b>Sous-point d'appréciation</b>	<b>Compétences opérationnelles</b>	<b>Lieu / temps</b>	<b>Pondération</b>
1	d2 Donner des cours de soins aux chevaux et d'équitation	Centre / 30 min	35%
2	d4 Donner des cours d'équitation individuels ou en groupe	Entreprise formatrice / 55 min	65%

### **5.1.8 Centre: d2 Donner des cours de soins aux chevaux et d'équitation (35 %)**

#### **Tâches à accomplir**

Au début de la journée d'examen, la personne évaluée reçoit par écrit une tâche portant sur un thème qui doit être enseigné pendant 30 minutes, en lien avec le domaine spécifique de l'entreprise formatrice. La personne candidate prépare la séance de cours à l'aide d'un plan de leçon établi électroniquement avant le jour de l'examen et remet ce plan en version imprimée aux EXP au début de l'examen. Le plan de leçon sert de fil conducteur tout au long de la séance de cours.

Les thèmes suivants peuvent être tirés au sort:

- Pansage
- Soins des sabots
- Seller et brider
- Placer, présentation au trot, nommer les parties du corps
- Ajuster des matériaux de protection
- Entretien du matériel, connaissance de la bride et de la selle
- L'œil du cheval et sa vision/angle mort, contrôle de l'état de santé (valeurs PRT)
- Détention de chevaux et systèmes de détention
- Affouragement des chevaux
- Comportement avec le cheval, langage corporel, communication

La personne candidate transmet à une personne débutante en équitation les connaissances techniques relatives à l'un des thèmes susmentionnés. La tâche comprend la transmission des contenus et l'instruction, mais aussi l'exécution pratique par la personne débutante.

L'accent est mis sur la construction systématique, l'apparence personnelle et l'effet d'apprentissage.

Temps: 30 min (centre)

#### **Critères d'évaluation**

- Préparation et ordre sur la place de travail
- Apparence personnelle, clarté des explications, qualité du langage et de la communication
- Construction de la leçon
- Effet d'apprentissage pour la personne débutante en équitation
- Intégration et qualité des moyens auxiliaires
- Gestion du temps, travail efficace
- Compétences professionnelles dans la transmission du thème
- Plan de leçon électronique complet

### **5.1.9 Entreprise formatrice: d4 Donner des cours d'équitation individuels ou en groupe (65%)**

#### **Tâches à accomplir**

La tâche consistant à dispenser un cours collectif jusqu'au niveau du diplôme en formation équestre de base de Swiss Equestrian (partie équitation) est évaluée durant la phase d'assouplissement et la phase de travail. La phase de récupération est effectuée de manière autonome et ne fait plus partie de la tâche. La tâche commence par la mise en selle correcte du groupe sur l'aire d'équitation. Le groupe comprend au minimum 4 cavalières ou cavaliers. Pour les groupes de moins de 4 cavalières ou cavaliers, la tâche ne peut pas être évaluée comme suffisante, les exigences minimales n'étant pas remplies. Au début de la tâche, la personne candidate présente un plan de leçon élaboré au préalable sous forme électronique. La tâche doit comporter un objectif concret. Pendant la leçon, au moins 10 minutes de monte en section doivent être dispensées. À la fin de la leçon, l'objectif est vérifié au moyen d'un contrôle d'apprentissage. Une attention particulière est accordée à l'intégration de moyens auxiliaires.

Temps: 55 min (entreprise formatrice)

#### **Critères d'évaluation**

- Préparation et ordre sur le lieu de travail
- Apparence personnelle, clarté des explications, qualité du langage technique et de la communication
- Emplacement de la personne à examiner
- Commandement
- Construction systématique de la leçon / compétence professionnelle / médias
- Mesures de correction ciblées / effet d'apprentissage pour les cavalières et cavaliers
- Plan de leçon électronique complet
- Prise en compte des aspects de sécurité et respect du temps imparti

### 5.1.10 Entretien professionnel

Le point d'appréciation 4 (entretien professionnel) se compose des sous-points suivants, avec les pondérations indiquées ci-après:

Sous-point d'appréciation	Compétences opérationnelles	Lieu / temps	Pondération
1	c4 Entraîner les chevaux à la sérénité d4 Donner des cours d'équitation individuels ou en groupe	Centre / 25 min	100%

#### Tâches à accomplir

Juste avant le début de la discussion, la personne candidate reçoit trois situations initiales écrites sur lesquelles porte l'entretien. Elle peut poser des questions de compréhension à ce sujet. L'entretien professionnel débute après cinq minutes de lecture.

Temps: 25 min (centre)

#### Critères d'évaluation

##### Termes techniques

- Termes techniques précis, corrects et adaptés à la situation
- Évaluation technique de la situation
- Argumentation claire, compréhensible et cohérente sur le plan technique
- Relation théorie-pratique

##### Conditions préalables

- Compréhension de la situation et du contexte
- Facteurs d'influence du cheval, de l'homme, de l'exploitation et de l'environnement
- Risques, priorités et rapport avec les objectifs

##### Approche méthodologique et didactique

- Mise en place structurée et axée sur les objectifs
- Choix des mesures adaptées à la situation
- Principes techniques et contexte de la justification

##### Sécurité et bien-être animal

- Conscience de la sécurité et évaluation des risques
- Bien-être animal, attitude éthique fondamentale et conditions-cadres juridiques
- Responsabilité envers l'homme, le cheval et l'exploitation

##### Réflexion sur le développement

- Potentiels et limites
- Prochaines étapes judicieuses

## 5.2 Domaine de qualification «connaissances professionnelles»

Dans le domaine de qualification «connaissances professionnelles», on vérifie si la personne évaluée a acquis les connaissances nécessaires pour exercer une activité professionnelle avec succès. L'examen a lieu à la fin du 6<sup>e</sup> semestre et dure 1,5 heure.

L'examen porte sur les domaines de compétences opérationnelles suivants, avec les formes d'examen et les pondérations indiquées ci-dessous:

Point d'appréciation	Domaines de compétences opérationnelles	Forme d'examen / durée	Pondération
		<b>par écrit</b>	
1	Soin des chevaux et entretien de l'infrastructure Travail avec les chevaux	60 min	65%
2	Soin des chevaux et du matériel avant et après le travail Fourniture de prestations	30 min	35%

L'évaluation des critères se fait en points et doit être convertie en une note par point d'appréciation (note entière ou demi-note)<sup>2</sup>.

**Le point d'appréciation 1 se réfère aux compétences opérationnelles ci-dessous:**

a1 Agir en fonction du comportement des chevaux	
a2 Affourager les chevaux	
a4 Évaluer l'état de santé et soigner les chevaux malades ou blessés	
a5 Entretien des systèmes de stabulation, les alentours et l'infrastructure du centre équestre	
c3 Travailler les chevaux sous la selle	

**Le point d'appréciation 2 se réfère aux compétences opérationnelles ci-dessous:**

b1 Équiper les chevaux pour le travail	
b3 Entretien de l'équipement des chevaux et le matériel	
d1 Apporter de l'aide en situation d'urgence	
d3 Organiser des événements pour la clientèle et le personnel du centre équestre	

L'examen écrit portant sur les connaissances professionnelles est élaboré par le groupe de travail sur mandat de l'Organisation du monde du travail des métiers liés au cheval, en collaboration avec le CSFO, division Procédure de qualification. Les épreuves d'examen sont soumises à une période d'interdiction, elles ne peuvent pas être utilisées à des fins d'exercice.

*Moyens auxiliaires:* seuls les moyens auxiliaires autorisés selon la convocation à l'examen sont autorisés.

<sup>2</sup> Pour la formule de conversion des points en une note, voir le «Manuel pour expertes et experts aux procédures de qualification de la formation professionnelle initiale». Conseils et instruments pour la pratique

### **5.3 Domaine de qualification «culture générale»**

Le domaine de qualification «culture générale» est régi par l'ordonnance du SEFRI du 9 avril 2025 concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale (RS 412.101.241).

## **6 Note d'expérience**

La note d'expérience est régie par l'ordonnance sur la formation. La feuille de notes nécessaire au calcul est disponible sur <https://www.formationprof.ch/fr>.

## **7 Informations sur l'organisation**

### **7.1 Inscription à l'examen**

L'inscription est effectuée par l'autorité cantonale.

### **7.2 Réussite de l'examen**

Les conditions de réussite sont consignées dans l'ordonnance sur la formation.

### **7.3 Communication du résultat de l'examen**

La communication des résultats de l'examen est régie par les dispositions cantonales.

### **7.4 Empêchement en cas de maladie et d'accident**

La procédure en cas d'empêchement de participer à la PQ pour cause de maladie ou d'accident est régie par les dispositions cantonales.

### **7.5 Répétition de l'examen**

Les dispositions relatives aux répétitions sont consignées dans l'ordonnance sur la formation.

### **7.6 Procédure de recours / voies de droit**

La procédure de recours est régie par le droit cantonal.

### **7.7 Archivage**

La conservation des dossiers d'examen est régie par le droit cantonal.

## **Entrée en vigueur**

Les présentes dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification avec examen final pour professionnelles et professionnels du cheval CFC entrent en vigueur le 1er janvier 2027 et restent valables jusqu'à leur révocation.

Berne, 24 février 2026

OrTra Métiers liés au cheval Suisse

Le président  
Derek Frank

La vice-présidente  
Heidi Wolf

.....

.....

Le 24 février 2026, la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité a pris position sur les présentes dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification avec examen final de professionnelle du cheval CFC et de professionnel du cheval CFC.

## Annexe 1 Liste des modèles

Documents	Source
Feuille de notes TPP	OrTra Métiers liés au cheval Suisse
Feuille de notes connaissances professionnelles	OrTra Métiers liés au cheval Suisse
Formulaire de notes pour la procédure de qualification Professionnelle du cheval CFC / Professionnel du cheval CFC	Modèle SDBB   CSFO <a href="#">Procédure de qualification (PQ)   formationprof.ch</a>
Feuille de notes pour le calcul de la note d'expérience - Feuille de notes école professionnelle	Modèle SDBB   CSFO <a href="#">Procédure de qualification (PQ)   formationprof.ch</a>

## Annexe 2 Fiche de signalement

Name der zu prüfenden Person / Nom du candidat: \_\_\_\_\_

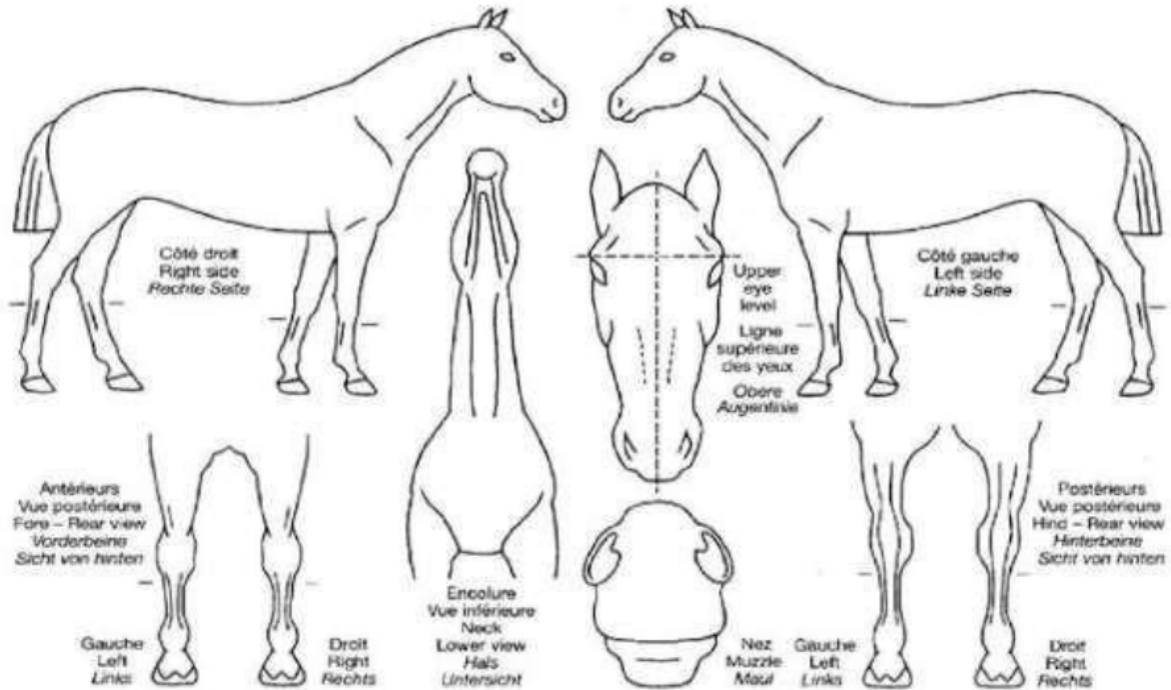
Name des Pferdes / nom du cheval: \_\_\_\_\_

Farbe / Robe: \_\_\_\_\_

Rasse / Race: \_\_\_\_\_

Geschlecht / Sexe: \_\_\_\_\_

Alter / Age: \_\_\_\_\_



### Signalement:

Beine / Membres: VI / AG: \_\_\_\_\_ Vr / AD: \_\_\_\_\_

HI / PG: \_\_\_\_\_ Hr / PD: \_\_\_\_\_

Kopf / Tête: \_\_\_\_\_

Autre Abzeichen / Autres marques: \_\_\_\_\_

## Annexe 3 Point 5.1.7 Épreuve d'équitation

Carré de 20 x 40 m

Harnais conforme au brevet de dressage

Swiss-Equestrian



Candidat : \_\_\_\_\_

Juge : \_\_\_\_\_

Juge : \_\_\_\_\_

Leçons		Idées directrices	Suffisant	Insuffisant	Remarques
1. A X C	Entrer au trot de travail. Arrêt – salut. Rompre au trot de travail assis Piste à main droite vers B en passant par M	La rectitude droite / préparation à l'arrêt  arrêt fermé, l'immobilité / mise en marche droite et énergique Flexion avant C			
2. B	Volte à droite Ø 10 m, continuer par F-A vers K	incurvation			
3. K-M	Changement de main part la diagonale, allonger les foulées au trot, trot enlevé	L'allongement du cadre, les transitions distinctes			
4. M	Au trot de travail assis et continuer vers C	Régularité			
5. C	Grande serpentine dans tout le manège à trois boucles	Remettre droit / changer la flexion / l'incurvation			
6. A	S'arrêter, rester immobile pendant 4 à 5 secondes, rompre au pas moyen vers F	Arrêt fermé, l'immobilité			
7. F-H H	Pas allongé Pas moyen vers C	Cadence / assiduité / amplitude			
8. C	Arrêt sur la deuxième piste, demi-tour sur les épaules à gauche, rompre au trot de travail assis en passant par H vers E	Avancer en cadence / flexion/ immobilité net avant et après le demi-tour / démarrer énergiquement			
9. E B B	prendre la grande volte du centre centre ½ tour Départ au galop de travail à gauche, un tour complet Continuer tout droit en passant par M-C jusqu'à H	Volontaire / trois temps			
10. H-K K	allonger les foulées au galop Galop de travail et continuer jusqu'à A	Les transitions distinctes			
11. A	Trot de travail assis et continuer vers F	Transition fluide			
12. F-E	changer par la demi-diagonale et continuer en passant par H jusqu'à C	Position et flexion / tourner en F			
13. C	Départ au galop de travail à droite continuer sur F jusqu'à B	Volontaire / trois temps			
14. B B	prendre la grande volte du centre, un tour complet Tout droit vers F	Position et flexion / exécution exacte de la volte au centre			
15. F	Trot de travail assis vers A	Transition fluide			
16. A G	Sur la ligne du milieu Arrêt et salut	La rectitude, l'immobilité			
17.	Exactitude des figures				
18.	Pureté des allures (Régularité)				
19.	Assiette				
20.	Influence				
	Résultat global				

Signature du juge :

Signature du juge :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_